



Travail afficheur monte

Par **badwork**, le **03/01/2017** à **20:08**

bonjour a tous.rnrnje suis viens de décroché mon premier emploi et sa fait 4 mois que je travaille en tant afficheur monte sans colle et je remarque plusieurs chose incompris :rnrn- 1 mois après le fin fin de période d'essai on me fait rnrre-signé un nouveaux.rnrn- toujours pas passer la visite du médecine du travail et pour l'habilitation électrique (alors que je fait l'entretien permanent des panneaux).rnrn- travail en hauteur sans protection anti-chute sur une echelle.rnrndonc je suis un perdu, il me test sur les lois du travail ou il y a un gros problème de sécurité et concrètement j'ai peur de faire un refus de travail.rnrnvous pouvez m'aidez a comprendre, merci d'avance et passez une bonne soirée.

Par **Visiteur**, le **03/01/2017** à **20:32**

Bsr,rnlls vous ont fait signer un nouveau quoi ??

Par **badwork**, le **04/01/2017** à **07:22**

une nouvelle période d'essai avec 1 mois de retard c'est pas logique, je sais que on peut le renouvelé mais avec 1 mois d'espacement j'ai un doute